**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1948)

Heft: 4

**Artikel:** XXI. Gesamtausstellung der Gesellschaft = XXIe exposition générale de

la société

Autor: A.D.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-625435

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Christoph Iselin, Riehen

« In der Alphütte »

# XXI. Gesamtausstellung der Gesellschaft.

Die durch die Wahl der Einsender von Werken zur Ausstellung bestellte Jury bestand aus:

Eug. Martin, Maler, Genf, Zentralpräsident, Präsident der Jury, Alois Carigiet, Maler, Obersaxen, (Ersatzmann für den erkrankten Paul Bodmer, Zürich),

Charles Chinet, Maler, Rolle, (Ersatzmann für den verhinderten Georges Dessouslavy, La Chaux-de-Fonds),

Theo Glinz, Maler, Horn,

Fred Stauffer, Maler, Bern,

Aldo Patocchi, Holzschneider, Ruvigliana,

Herm, Hubacher, Bildhauer, Zürich (Sektion Bern),

Léon Perrin, Bildhauer, La Chaux-de-Fonds,

Alexander Zschokke, Bildhauer, Basel.

Eingesandt wurden:

a)	Malerei	903	Werke	von	378	Künstler
<b>b</b> )	Plastik	169	>>	>>	81	>>
	Zeichnungen, Graphik, Aquarelle, Pastel, Gouache	105	<b>»</b>	*	55	*
- <b>d</b> )	Wandmalerei, Glasmalerei, Fresko, Mosaik	13	*	>>	9	»

Zusammen 1190 Werke von 523 Künstlern

Davon wurden angenommen:

a) 338 Werke von 206 Künstlern

b) 86 » » 54 » c) 41 » » 26 »

c) 41 » » 26 » c) 5 » » 4 »

470 Werke von 290 Künstlern, einschliesslich 8 nicht jurierte Werke von 8 verstorbenen Mitgliedern.

In 4 Tagen strenger Arbeit hatte die Jury noch 143 Werke von 28 Kandidaten, welche von Sektionen angemeldet waren, zu prüfen, von diesen empfahl sie 19 dem ZV zur Aufnahme als Aktivmitglieder.

3 Kandidaten (Architekten) hatten die Sektionen angemeldet, deren Arbeiten von der besonderen Architekten-Jury, Ad. Guyonnet, Genf, und Rud. Christ, Basel, geprüft wurden; zwei davon wurden zur Aufnahme empfohlen.

Dank der Bemühungen der beiden genannten Architekten konnte diesmal im Rahmen unserer Gesamtausstellung eine Abteilung Architektur eingerichtet werden, an welcher sich 8 Architekten beteiligen.

Einem Wunsch der Leitung des Berner Kunstmuseums nachkommend, wurde das Hängen der Bilder sowie das Aufstellen der Plastiken von drei Mitgliedern der Jury besorgt, den Herren Martin, Stauffer und Zschokke.

Durch einen Akt erwähnenswerter Höflichkeit wünschten die Berner, als unsere Gastgeber, im 1. Untergeschoss plaziert zu werden, welches zu Recht oder Unrecht, als weniger günstig gilt.

Samstag nachmittag, 17. April, fand die Eröffnungsfeier statt, bei welcher Zentralpräsident Eug. Martin die Anwesenheit begrüssen konnte von Herrn Bundesrat Dr. Ph. Etter, Vorsteher des eidg. Departements des Innern, von Herrn Regierungspräsident Dr. Feldmann, von Herrn Stadtpräsident Dr. Bärtschi, von alt Regierungsrat Herrn Dr. Rudolf, Präsident der kantonalen Kunstkomission, von Herrn Raaflaub, alt Finanzdirektor der Stadt Bern, Präsident der städtischen Kunstkommission, von weiteren eingeladenen Persönlichkeiten, Vertreter anderer Vereinigungen, von zahlreichen Künstlern und Künstlerinnen, Passivmitgliedern, u. a. m.

Der Zentralpräsident hielt die Eröffnungsrede (die wir nachstehend veröffentlichen), wie immer sehr geistreich und fein, und erklärte die XXI. Gesamtausstellung eröffnet.

Am Vormittag hatte eine der Presse reservierte Besichtigung der Ausstellung welche bis 13. Juni sichtbar sein wird stattgefunden. Möge ihr ein guter Erfolg beschieden sein!

Anschliessend an die Eröffnungsfeier trafen sich unsere Gäste mit den Künstlern und deren Freunden zu einer geselligen Zusammenkunft im Hotel Schweizerhof, wo die beste Stimmung herrschte.

A. D.

# XXI<sup>®</sup> exposition générale de la société.

Le jury issu du scrutin auquel prirent part les artistes ayant envoyé des œuvres, était composé de:

Eug. Martin, peintre, Genève, président central et président du jury,

Alois Carigiet, peintre, Obersaxen, (suppléant de Paul Bodmer, Zurich, malade),

Charles Chinet, peintre, Rolle, (suppléant de Georges Dessouslavy, La Chaux-de-Fonds, empêché),

Theo Glinz, peintre Horn,

Fred Stauffer, peintre, Berne,

Aldo Patocchi, graveur sur bois, Ruvigliana,

Hermann Hubacher, sculpteur, Zürich (section de Berne),

Léon Perrin, sculpteur, La Chaux-de-Fonds,

Alexandre Zschokke, sculpteur, Bâle.

Nombre des envois:

a)	peinture	903	œuvres	de	378	artistes
b)	sculpture	169	>>	>>	81	>>
$\mathbf{c})$	dessins, gravures, acquarelles,					
	pastels et gouaches	105	>>	>>	55	>>
$\mathbf{d}$ )	peinture murale, vitrail, fresque					
	et mosaïques	13	>>	>>	9	>>
	_			_		

au total 1190 œuvres de 523 artistes

Furent acceptées:

a) 338 œuvres de 206 artistes b) 86 » » 54 »

c) 41 » » 26 »

d) 5 » » 4 »

ensemble 470 œuvres de 290 artistes, y compris 8 œuvres (non jugées) de 8 artistes décédés.

Pendant 4 jours d'un travail intense, le jury eut encore à examiner 143 œuvres de 28 candidats présentés par des sections. 19 de ceux-ci furent recommandés par le jury au c. c., pour admission par l'assemblée générale.

3 candidats-architectes ont en outre été présentés par des sections; le jury spécial composé de Ad. Guyonnet, Genève et Rud. Christ, Bâle, recommanda l'admission de 2 d'entre eux.

Grâce aux efforts des deux architectes susnommés, une section d'architecture put, cette fois, être organisée dans le cadre de notre exposition générale. 8 architectes y prennent part.

Donnant suite au désir exprimé par la direction du Musée de Berne, le placement des œuvres, peinture et sculpture, fut fait par des membres du jury, MM. Martin, Stauffer et Zschokke.

Par un geste de courtoisie digne d'être relevé, les Bernois, étant nos hôtes, voulurent être placés au 1er sous-sol, considéré, à tort ou à raison, comme étant moins favorable.

La cérémonie d'ouverture eut lieu samedi après-midi, 17 avril. Le président central Eug. Martin y salua la présence de M. le Conseiller fédéral Ph. Etter, chef du département fédéral de l'intérieur, de M. le Dr. Feldmann, président du Conseil d'Etat bernois, de M. le Dr. Bärtschi, président de la ville de Berne, de l'ancien Conseiller d'Etat M. le Dr. Rudolf, président de la commission cantonale bernoise des beaux-arts, de M. Raaflaub, ancien directeur des finances de la ville de Berne, président de la commission municipale des beaux-arts, d'autres personnalités invitées, de représentants d'autres associations, de nombreux artistes et de membres passifs.

Le président central prononça son discours d'ouverture, comme de coutume très spirituel et fin (nous le reproduisons plus haut) et déclara ouverte la XXIe exposition générale.

Au cours de la matinée avait eu lieu une visite, réservée à la presse, de l'exposition qui sera ouverte jusqu'au 13 juin. Un succès mérité puisse-t-il récompenser les efforts des exposants.

Les artistes, leurs hôtes et amis se retrouvèrent ensuite à l'hôtel Schweizerhof pour une réunion amicale, dans une atmosphère de douce euphorie...

A. D.



Ciolina, Bern

« Jeune pêcheur » (Blau) 1936

## La Confédération et les beaux-arts.

Du rapport du Conseil fédéral (département de l'intérieur) sur sa gestion en 1947 nous extrayons ce qui suit:

#### 1, Encouragement des beaux-arts.

- a. La commission fédérale des beaux-arts a tenu deux séances plénières.
- b. Bourses d'études: Sur la proposition de la commission, le département a alloué des bourses et des prix d'encouragement pour un total de 30 000 francs à des jeunes peintres et sculpteurs, soit 12 bourses de 1500 à 3000 francs et 7 prix d'encouragement du montant maximum de 500 francs prévu par l'ordonnance. Le nombre des candidats qui avaient envoyé des travaux d'épreuve a été de 119. Pour la première fois, tous les envois ont été exposés publiquement pendant une semaine à la Kunsthalle de Berne.
- c. Achats. Le département a acheté pour le compte de la Confédération 6 œuvres, pour un montant total de 8000 francs, à l'exposition régionale de la société suisse des beaux-arts et 14 œuvres d'une valeur totale de 10 000 francs, à la XVIIIe exposition de la société des femmes peintres, sculpteurs et décoratrices. Les œuvres acquises dans la première de ces expositions ont été, comme de coutume, remises en prêt à quelques sections de la société suisse des beaux-arts; les autres ont été, pour la plupart, mises à la disposition du département politique pour la décoration des bâtiments de nos légations à l'étranger.
- d. Oeuvres d'art commandées ou subventionnées par les pouvoirs publics. Une grande fresque du peintre Walter Clénin à été inaugurée, le 1<sup>er</sup> août, au bâtiment des archives de la Suisse primitive, à Schwyz.

Le département a organisé, d'entente avec le gouvernement du canton du Tessin et avec la collaboration de celui-ci, un concours restreint pour la décoration sculpturale d'une fontaine au Monte Ceneri.

Des subventions fédérales ont été allouées ou payées: à la ville de Genève, pour la décoration picturale de deux loggias à l'entrée du musée d'art et d'histoire, par Maurice Barraud et Alexandre Blanchet; au canton de Soleure, pour l'organisation d'un concours en vue de l'obtention de projets pour un monument commémoratif de la bataille de Dornach.

- e. Concours de tableaux scolaires. Sur la proposition de la commission pour le questions scolaires intercantonales de la société suisse des instituteurs, deux nouveaux concours de tableaux scolaires ont été organisés, conformément au programme élaboré par cette commission. La collection des tableaux scolaires comprend actuellement 60 sujets.
- f. Exposition de beaux-arts à l'étranger. De telles expositions rentrent, à n'en pas douter, dans le domaine de la propagande culturelles à l'étranger. Afin d'éviter les doubles emplois, il a été convenu provisoirement avec la communauté de travail « Pro Helvetia » qu'elle continuerait de s'occuper des projets d'exposition à l'étude (notamment à Stockholm, Amsterdam et Bruxelles), à l'exception de la « Biennale » de Venise, dont la section suisse sera, comme par le passé et conformément à une tradition déjà ancienne, organisée par le secrétariat du département.
- 2. Fondation Gleyre. La commission administrative n'a eu qu'une séance. Elle a encouragé par des subventions l'exécution ou la préparation de quelques œuvres d'art importantes. Elle a assumé les frais du transport et de l'inhumation des restes du peintre Charles Gleyre, du cimetière de la Sallaz à Lausanne, dans son village natal de Chevilly (Vaud), et envoyé une délégation à la cérémonie.

3. Fondation Gottfried Keller. Les collections de la fondation se sont enrichies de sept acquisitions nouvelles (dont un don). Sur la proposition de la commission de la fondation, les œuvres acquises ont été remises en dépôt à des musées publics, selon l'usage.

Des sommes importantes ont été dépensées pour l'entretien et la restauration de l'ancien couvent de St-Georges, à Stein am Rhein, qui est propriété de la Confédération.

Je tiens a déclarer aussi que l'intégrité de l'œuvre d'un artiste est plus importante que son but charitable. Ceux d'entre vous qui ne comprennent pas cela font partie de cette humanité qui est en train de détruire le monde. (de Ayn. Rand)